

# Le chrono tachygraphe numérique

---

## L'appareil

De format autoradio, il enregistre les activités sur la carte à puce du conducteur et dans une mémoire interne. Il contient donc l'historique annuel du véhicule et du (ou des) chauffeur (s) qui ont conduit ce véhicule. Les anomalies telles que la conduite sans carte, les excès de vitesse sur les dernières 24h ou les coupures de courant sont enregistrées. N'oubliez pas de faire étalonner votre chronotachygraphe dans un centre agréé lorsque vous disposez du numéro d'immatriculation définitif, c'est obligatoire.

## La carte conducteur

Valable 5 ans, cette carte à puce est nominative et personnelle. En France, c'est Chronoservices qui les fabrique et gère leur distribution. Elle stocke les activités du conducteur pendant au moins 28 jours ainsi que les anomalies.

## La carte entreprise

Cette carte permet de verrouiller les données du tachygraphe et de les extraire, assurant ainsi la confidentialité des données.

## Les obligations

- \* Conservation de l'activité des véhicules et des conducteurs
- \* Copie des données conducteur tous les 28 jours maximum
- \* Copie des données du tachygraphe tous les 96 jours
- \* Conservation : 1 an, (conseillé 5 ans si les données sont utilisées en paye)

## Les nouvelles contraintes

A partir de maintenant, la récupération et le stockage des données informatiques deviennent plus complexes et onéreux. En effet, pour être en conformité avec la loi, de nouveaux matériels sont nécessaires (matériel de vidage des tachygraphes, des cartes, logiciels de traitement de données, logiciel de sauvegarde...). Il faudra avoir ce matériel ... et le faire fonctionner, c'est à dire avoir en interne des compétences informatiques....et du temps !

## LECTURE MATIC vous propose

---

- Le traitement de vos disques et/ou de vos données numériques
- L'analyse de vos données et nos conseils sur les infractions
- Le rendu des données nécessaires à l'établissement de la paye
- L'exportation éventuelle des données sur Excel pour vous faciliter la saisie en interne
- La fourniture d'un matériel adapté à votre organisation pour la récupération des données du chrono tachygraphe et de la carte conducteur.
- Votre structure, votre organisation, vos besoins sont particuliers ? Nous étudions avec vous la solution la plus économique possible.

## Chrono numérique arrive : conseils

---

1/ Je commande les cartes conducteur (et celles des remplaçants du titulaire !) et la/les cartes entreprise chez Chrono-services.

2/ Je commande le matériel de déchargement adapté à mes contraintes d'exploitation et les logiciels nécessaires à la sauvegarde et au traitement des données.

3/ Je me forme à l'utilisation de ces logiciels et du matériel.

4/ Je n'oublie pas de faire étalonner mon chrono dans un centre agréé dès que l'immatriculation définitive du véhicule est disponible.

5/ Je décharge la carte conducteur tous les 28 jours maximum et le chrono tous les 96 jours maximum.

6/ Je n'oublie pas de vérifier que les fichiers téléchargés sont conformes à la législation en vigueur, que je dispose des bonnes périodes et qu'il n'y a pas de «bugs» internes aux fichiers.

7/ Je traite les données sociales et les infractions.